

RÉSEAUX

Le Réseau mondial des réserves de biosphère est soutenu par les différents réseaux régionaux, sous-régionaux ou thématiques ci-après :

Le **Réseau des réserves de biosphère de l'Afrique (AfriMAB)** a été créé en 1996 et réunit 33 pays d'Afrique.

Le **Réseau ArabMAB** a été officiellement lancé en 1997 et représente 18 pays arabes.

Le **Réseau des réserves de biosphère d'Asie de l'Est** a été créé en 1994. À ce jour, il regroupe la Chine, la Fédération de Russie, le Japon, le Kazakhstan, la Mongolie, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée.

EuroMAB réunit l'ensemble des réserves de biosphère d'Europe et d'Amérique du Nord. Créé en 1987, il est actuellement, avec 53 pays, le plus vaste réseau régional du MAB.

Le **Réseau ibéro-américain des réserves de biosphère du MAB (IberoMAB)** a été créé en 1992. Il compte 22 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'Espagne et le Portugal.

Le **Réseau des réserves de biosphère du Pacifique (PacMAB)** a été créé en 2006 et comprend les États fédérés de Micronésie, Kiribati, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Tonga.

Le **Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM)** a été créé en 2002 et rassemble l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, l'Iran, le Kazakhstan, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

Le **Réseau des réserves de biosphère d'Asie du Sud-Est (SeaBRnet)** a été créé en 1998. À ce jour, il comprend le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire Lao, la Thaïlande et le Viet Nam.

Le **Réseau des réserves de biosphère méditerranéennes** conduit le renforcement des relations entre les réserves de biosphère du bassin méditerranéen. Il s'attache à nouer le dialogue, à favoriser la collaboration et à encourager la recherche sur des questions environnementales majeures qui touchent le pourtour méditerranéen.

Le **Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires** et côtières a été créé en 2012 et regroupe 22 pays. Il vise à étudier, appliquer et diffuser des stratégies pour préserver la biodiversité et le patrimoine des régions insulaires, marines et côtières, à promouvoir le développement durable et à faciliter l'adaptation au changement climatique ainsi que l'atténuation de ses effets.

PARTENARIATS

Seule la collaboration dans le cadre de vastes partenariats permet de relever avec succès des défis mondiaux et d'obtenir des effets durables et à long terme.

Le MAB travaille de concert avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires internationaux et nationaux, des gouvernements, des ONG, les milieux universitaires et le secteur privé et s'efforce de promouvoir la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. On peut notamment citer les partenariats suivants :

Le **Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP)** Cette alliance réunit 95 partenaires, parmi lesquels des organismes des Nations Unies, des pays où se trouvent des aires d'extension des grands singes et d'autres où il n'y en a pas, des organisations internationales, des organisations chargées de la conservation et des entreprises privées. Elle vise à lever la menace d'extinction imminente à laquelle sont confrontés les gorilles, les chimpanzés, les bonobos et les orang-outan. Plusieurs réserves de biosphère abritent des grands singes.

Financé par le **Gouvernement flamand de Belgique**, le projet triennal « Réserves de biosphère en tant qu'outil de gestion des zones côtières et des îles dans le Pacifique Sud-Est (BRESEP) » est mis en œuvre au Chili, en Colombie, en Équateur, au Panama et au Pérou.

Les **îles de Jeju (République de Corée) et de Minorque (Espagne)** appuient et financent les activités du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières.

Le **Ministère de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement (MAPAMA)** finance des projets en faveur de la création et de la reforestation des réserves de biosphère haïtiennes de La Selle et de La Hotte.

MAPAMA et le groupe HBD financent également le projet « Halte au plastique – un petit geste à notre portée », qui est mis en œuvre dans la réserve de biosphère de l'île de Principe (Sao Tomé-et-Principe). Le projet vise à encourager les communautés locales à éliminer les matières plastiques de l'écosystème et à améliorer leur accès à l'eau potable.

La **Politique scientifique fédérale belge (BELSPO)** et le Programme MAB ont signé un accord quinquennal en vue de fournir un soutien au Programme MAB et aux réserves de biosphère en Afrique. Cet appui couvrira un large éventail d'activités, en particulier des études scientifiques.

La **Banque africaine de développement** finance le projet intitulé « Appliquer le modèle des réserves de biosphère et des sites du patrimoine mondial transfrontières pour promouvoir la paix dans le bassin du lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles » (BIOPALT). Ce projet vise à renforcer les capacités des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria, République centrafricaine et Tchad) en vue de la sauvegarde et de la gestion durable des ressources hydrologiques, biologiques et culturelles du bassin du lac Tchad au-delà de leurs frontières respectives, à l'appui de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la paix.

ÉDUCATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le Programme MAB contribue aux efforts mondiaux d'enseignement et de renforcement des capacités par le biais d'ateliers, de cours de formation, de programmes éducatifs et de partenariats avec des établissements professionnels et éducatifs, notamment les suivants :

L'École régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO à l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo), est le premier centre de catégorie 2 du MAB en Afrique. Il forme chaque année une soixantaine d'experts originaires de pays francophones et lusophones en Afrique.

Le **Centre international sur les réserves de biosphère méditerranéennes, Centre de catégorie 2** placé sous l'égide de l'UNESCO situé à Castellet i la Gornal (Espagne), est financé par la Fondation Abertis. Il offre à l'ensemble des pays méditerranéens une excellente plate-forme de coopération sur les questions liées aux réserves de biosphère.

Il existe actuellement **48 programmes de jumelage et de mise en réseau des universités/chaïres UNESCO** liés à des réserves de biosphère et au développement durable. Une chaire UNESCO nouvellement créée sur l'observation et l'éducation en matière de patrimoine mondial et de réserve de biosphère a été lancée à l'Université de Heidelberg en Allemagne en novembre 2016.

Formations destinées aux gestionnaires de réserves de biosphère insulaires et côtières. Depuis 2013, l'île de Jeju (République de Corée) et le Programme MAB organisent des formations annuelles pour les gestionnaires de réserves de biosphère insulaires et côtières.

Par ailleurs, le Programme MAB consacre d'éminents travaux menés dans les réserves de biosphère en attribuant différentes récompenses :

La **Bourse du MAB pour jeunes scientifiques** est attribuée chaque année à six jeunes chercheurs pour appuyer leur recherche sur les écosystèmes, les ressources naturelles et la biodiversité.

Le **Prix du Sultan Qabus** pour la préservation de l'environnement est décerné aux auteurs de contributions éminentes à l'aménagement ou à la préservation de l'environnement, conformes aux politiques, buts et objectifs de l'UNESCO et correspondant aux programmes de l'Organisation dans ce domaine.

Le **Prix Michel Batisse** est décerné une fois tous les deux ans lors du Conseil de Coordination du MAB en mémoire au Docteur Michel Batisse. Celui-ci reconnaît l'excellence dans la gestion des réserves de biosphère.



2018-2019

PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental.

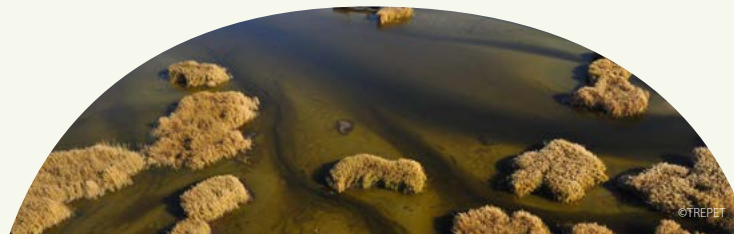
NOTRE VISION est celle d'un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et œuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère. Le Programme MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) sont au service de cette vision au sein comme en dehors des réserves de biosphère.

NOTRE MISSION pour la période 2015-2025 consiste :

- ▶ à développer et à renforcer des modèles de développement durable dans le cadre du RMRB ;
- ▶ à partager les expériences et les enseignements tirés, et à faciliter la diffusion et l'application de ces modèles à l'échelle mondiale ;
- ▶ à soutenir l'évaluation et la gestion de grande qualité des réserves de biosphère, les stratégies et les politiques de développement durable et de planification, ainsi que des institutions responsables et résilientes ;
- ▶ aider les États membres et les parties prenantes à atteindre les objectifs de développement durable en partageant les expériences et les enseignements tirés de l'étude et de la mise à l'essai des politiques, des technologies et des innovations pour une gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.



© Savegre Biosphere Reserves



© TRÉPET



© Hiroyuki Takano

Programme sur l'Homme et la biosphère
Division des sciences écologiques et des sciences de la Terre de l'UNESCO
UNESCO

7, place de Fontenoy • F-75352 Paris 07 SP
Tel : (33) 1 45 68 41 51

E-mail : mab@unesco.org • www.unesco.org/mab
Facebook : www.facebook.com/manandbiosphere



COMMENT FONCTIONNE LE MAB ?

La structure intergouvernementale de l'UNESCO offre un cadre au MAB pour aider les gouvernements nationaux en leur apportant une assistance technique et des conseils scientifiques à l'appui de la planification et de la mise en œuvre de programmes de recherche et de formation.

Les pays participants mettent en place des **comités nationaux du MAB** qui assurent une participation nationale maximale au programme international, en définissant et mettant en œuvre les activités de chaque pays. Le MAB fonctionne actuellement par l'intermédiaire des 158 comités nationaux existants, répartis parmi les 195 États membres et 9 États membres associés de l'UNESCO.

L'agenda du Programme MAB est défini par son principal organe directeur, le **Conseil international de coordination**. Le Conseil du MAB est composé de 34 États membres élus par la Conférence générale de l'UNESCO. Il élit un président et cinq vice-présidents originaires de chacune des régions géopolitiques de l'UNESCO, l'un d'entre eux faisant office de rapporteur. Ils constituent le Bureau du MAB.

Le **Secrétariat du MAB** est basé à la Division des sciences écologiques et des sciences de la Terre de l'UNESCO et travaille en étroite coopération avec les différents bureaux hors Siège du monde entier afin de coordonner les travaux du Programme MAB aux niveaux national et régional. Son personnel met à profit une expertise dans des disciplines nombreuses et variées.

Le MAB est **financé par le budget ordinaire de l'UNESCO et mobilise des fonds-en-dépôt** octroyés par des États membres, des sources bilatérales et multilatérales, ainsi que des fonds **extrabudgétaires** fournis par des pays, le secteur privé et des institutions privées.

Les activités liées au MAB sont financées au plan national. Le Programme peut accorder des fonds d'amorçage afin d'aider des pays à élaborer des projets et/ou à obtenir des contributions appropriées au titre de partenariats.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PROGRAMME MAB

Afin d'apporter une réponse efficace aux défis et opportunités en matière de développement dans les années à venir, le Conseil international de coordination du MAB a adopté la nouvelle Stratégie du MAB pour 2015-2025 et le Plan d'action de Lima (2016-2025). Ensemble, ces deux instruments constituent la feuille de route qui permettra de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que de réaliser les Objectifs de développement durable.

La Stratégie du MAB vise essentiellement à aider les États membres et autres parties prenantes à préserver la biodiversité, à restaurer et consolider les services écosystémiques, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. Le Plan d'action de Lima définit les résultats, les actions et les réalisations visés qui contribueront à la mise en œuvre efficace des objectifs stratégiques énoncés dans la Stratégie du MAB. Il désigne également les principales entités responsables de la mise en œuvre et fixe des échéances et des indicateurs de performance.

PROCESSUS D'EXCELLENCE ET DE RENFORCEMENT

En mai 2013, le Conseil international de coordination du MAB (CIC-MAB) a adopté la Stratégie de sortie. Cette dernière a pour objet d'améliorer la crédibilité et la qualité du Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) et d'aider les États membres à mettre en place les normes requises pour rendre leurs réserves de biosphère pleinement fonctionnelles et conformes aux critères du Cadre statutaire. Tous les États membres concernés ont pris part à ce processus et ont démontré leur attachement au Programme MAB et au RMRB.

jeunes l'occasion de prendre une part active au Programme MAB et de contribuer au développement durable de leurs communautés respectives, conformément au Plan d'action de Lima (2016-2025).

Les conclusions du Forum ont été présentées dans la Déclaration du Forum des jeunes du MAB. Les jeunes délégués ont montré un intérêt tout particulier pour les moyens de favoriser des possibilités d'emploi attractives et à long terme en rapport avec les valeurs associées aux réserves de biosphère, telles que la préservation de la biodiversité et la restauration des habitats.

En juin 2017, le CIC-MAB a décidé de mener à terme la Stratégie de sortie d'ici à 2020 et d'instaurer un « processus d'excellence et de renforcement du RMRB, ainsi que d'amélioration de la qualité pour tous les membres du Réseau mondial ». Il s'agit de faire en sorte que le RMRB puisse servir de modèle dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD).

QUE SONT LES RÉSERVES DE BIOSPHERE ?

Les réserves de biosphère sont des « lieux d'apprentissage du développement durable ». Ce sont des sites qui permettent de tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité. Ce sont des endroits qui apportent des solutions locales à des problèmes mondiaux.

Les réserves de biosphère comprennent des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

La candidature des réserves de biosphère est présentée par les gouvernements nationaux. Les réserves restent placées sous la juridiction souveraine des États où elles se trouvent. Leur statut est reconnu au plan international.

Les réserves de biosphère se composent de trois zones interdépendantes visant à remplir trois fonctions liées, qui sont complémentaires et se renforcent mutuellement :

- ▶ L'aire (les aires) centrale(s) comprend (comprennent) une zone strictement protégée qui contribue à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique.

Structure d'une réserve de biosphère modèle



- ▶ La zone tampon entoure ou jouxte l'aire (les aires) centrale(s) et est utilisée pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.
- ▶ L'aire de transition est la zone où les communautés encouragent des activités économiques et humaines durables des points de vue socioculturel et écologique.

LE RÉSEAU MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHERE (RMRB)

Le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) est un réseau dynamique et interconnecté de sites d'excellence. Il encourage l'intégration harmonieuse entre les populations et la nature en vue de promouvoir le développement durable par le dialogue participatif, le partage des connaissances, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du bien-être humain, le respect des valeurs culturelles et le renforcement des capacités à faire face au changement climatique. Il favorise la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud et représente un outil à nul autre pareil de coopération internationale par le biais de l'échange d'expériences et de savoir-faire, du renforcement des capacités et de la promotion de bonnes pratiques.

Le RMRB réunit des milieux naturels dont le but est la recherche interdisciplinaire, le renforcement des capacités, la gestion et l'expérimentation. Il combine de façon innovante des solutions économiques, environnementales et énergétiques de remplacement au service du développement durable.

Il existe **669 réserves de biosphère dans 120 pays, dont 20 sites transfrontaliers**. Elles se répartissent comme suit :
75 dans 28 pays d'Afrique
31 dans 11 pays dans la région des États arabes
147 dans 24 pays d'Asie et du Pacifique
187 dans 36 pays d'Europe et d'Amérique du Nord
129 dans 21 pays d'Amérique latine et des Caraïbes

Les réserves de biosphère du monde entier couvrent une superficie terrestre et marine totale de plus de **735 000 000 hectares**. Plus de **250 millions** de personnes vivent dans une réserve de biosphère.

* en janvier 2018.

2017 MAB YOUTH FORUM

Du 18 au 22 septembre 2017, 276 jeunes délégués provenant de plus de 138 réserves de biosphère dans 84 pays ont participé au tout premier Forum des jeunes du MAB, tenu dans la Réserve de biosphère du delta du Pô, en Italie. Tous ces jeunes délégués vivent ou travaillent

dans des réserves de biosphère, zones consacrées à la recherche de solutions visant à concilier la conservation de la biodiversité et son utilisation durable. L'objet du Forum était de donner à ces